
DESTINATAIRES : Aux détenteurs de licences Zoom Télésanté MSSS

EXPÉDITEUR : Sopharithy Kor, Conseiller-cadre, Pilote clinique Télésanté

DATE : Le 22 février 2021

OBJET : **Avis de fin de service des licences Zoom du ministère de la Santé et des services sociaux (MSSS)**

Dans le cadre de la première vague de la crise sanitaire, des licences Zoom, Zoom Webinaires, ainsi que Zoom SIP/H.323 ont été acquises par le MSSS et rendues disponibles aux établissements. Les licences disponibles pour le CISSS de la Montérégie-Ouest viendront à échéance le 21 mars 2021 et par conséquent, ne pourront plus être utilisées.

Avant la date d'échéance, une entente contractuelle sera établie avec le fournisseur Zoom afin d'acquérir des nouvelles licences Zoom CISSSMO. Chaque direction a un représentant (membre du comité tactique en télésanté) ayant pour mandat de faire l'analyse des licences Zoom à conserver ou à désactiver pour leur direction.

Pour toutes questions, nous vous invitons à consulter votre gestionnaire.

Cordialement,

SK